



Mairie de Florimont

CONSEIL MUNICIPAL N°11 du 24 FÉVRIER 2022

Résumé condensé

Secrétaire de séance : Céline HANSEN

✓ **Membres présents**

Messieurs : Emmanuel GIROS, Bernard JOBIN, André JOBIN, Alain HOFF, Arnaud SOMMER, Jonathan CERAUDO, Alain ROUSSEL

Mesdames : Sophie PHILIPPE, Céline HANSEN, Guylaine PERRIER, Catherine RISSLER

Présence de : Catherine LINOSSIER, secrétaire de mairie

1. Reversement taxe sur la consommation d'électricité par Territoire d'Énergie

Le conseil approuve le reversement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (commune dont la population est inférieure à 2 000 habitants), par Territoire d'énergie 90, à hauteur de 33% du produit de cette taxe collectée sur le territoire.



2. Temps de travail

Le conseil approuve le temps de travail des fonctionnaires organisé en cycles de travail.

Ces cycles pourront être à la semaine, au mois, à l'année en fonction de la nature des fonctions exercées, de l'activité, des conditions climatiques (période été/hiver), des contraintes calendaires (budgets, élections, conseils municipaux, ...) tout en respectant 1 607 heures annuelles.

3. Mutuelle santé et prévoyance

Le conseil approuve une participation financière mensuelle de 50€ pour la mutuelle santé et 30€ pour la prévoyance pour les agents à temps complet de la commune.

En effet, la loi du 6 août 2019 impose une participation obligatoire de l'employeur à la mutuelle et la prévoyance de ces agents.

4. Bornes incendies



Les bornes incendies situées à l'écart de l'écrevisse sont cassées et nécessitent une intervention.

La commune va demander conseil à la CCST pour la marche à suivre.

5. Signature d'une convention avec le centre de gestion pour la vérification et le contrôle de l'aire de jeux

Le conseil approuve la signature d'une convention avec le centre de gestion pour l'aire de jeux.

Le contrôleur de gestion viendra à la rencontre des conseillers en charge du projet, pour aider et conseiller à la mise en place finale des jeux.

La convention avec le centre de gestion aura pour but d'avoir :

- Un contrôle annuel principal : visuel de l'environnement, affichage obligatoire, état des surfaces, visseries, cordes, sol, stabilité
- Un rapport de visite comprenant des photos, des constats et des préconisations.

Le coût annuel est de 50€.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Contrat adjointe technique**

Le renouvellement de contrat devra se faire fin mai et devra être signé pour 3 ans, celui-ci va faire l'objet d'un groupe de réflexion.

➤ **Manifestations 2022**

- Nettoyage de printemps : samedi 26 mars 2022 de 8h à 12h
Un apéritif sera offert aux participants
- Mise en place aire de jeux : pas encore de date définitive mais continuité sur un ou deux samedi d'avril
- Élections présidentielles : dimanche 10 avril et dimanche 24 avril 2022
- Célébration du 8 mai : samedi 7 mai 2022 à 17h
Vin d'honneur servi après la célébration
- Fleurissement village : samedi 14 mai 2022 à partir de 8h30
Appel aux bénévoles, apéritif offert aux participants
- Loto des écoles avec l'association des parents d'élèves : samedi 21 mai 2022
- Élections législatives : dimanche 12 et 19 juin 2022
- Manifestations vieux-volants/association du Mont-fleuri : proposition d'une date, 28 août, pour journée pique-nique, attente de la réponse de l'organisateur
- Marché de Noël avec association du Mont-fleuri : samedi 3 décembre 2022



➤ **Travaux salle des fêtes**

Un groupe de réflexion est créé pour ce qui touche au chauffage, tables, chaises, ...

➤ **Salaires accompagnatrice bus :**

Effet rétroactif du salaire de l'accompagnatrice depuis le mois de septembre

➤ **Point gendarmerie :**

Augmentation des violations intra conjugales ainsi que des tapages nocturnes.

Augmentation des vols de matériel communal.

Dégradations dans le village en hausse.

Vous pouvez télécharger l'application **Voisins vigilants et solidaires** sur votre smartphone ou ordinateur (départ en vacances, absences en journée pour le travail, ...)

➤ **ONF :**

Le recouvrement de la facture Bourlier non réglée à la commune est transmise au service juridique par l'ONF

➤ **Projet école intercommunale :**

Un groupe dédié à ce projet va se réunir une fois par mois pour suivre l'avancement, un rétro planning va être créé pour aider au projet